

C.P. - P.L. 124

SERVICES DE GARDE

Je suis RSG depuis bientôt 2 ans et je suis heureuse d'appartenir à un C.P.E. J'ai un lien d'appartenance et mon C.P.E. m'apporte l'aide et le soutien nécessaire.

Un gros point dans votre projet de loi avec lequel je suis en désaccord est de remplacer nos C.P.E. par 130 bureaux coordonnateurs. C'est carrément impossible d'offrir le même services aux R.S.G., parents et enfants utilisateurs de nos services de garde. La solution est claire, gardons nos C.P.E. pour le bien de tous.

J'espère que cet avis vous le prendrai en considération, peut-être que votre loi 124 apporte du bon mais comment savoir si nous ne pouvons avoir une idée des règlements qui s'imposent ?

Merci de m'avoir lu.

Stéphanie Doré
RSG